



À LA DÉCOUVERTE
DE MA VILLE



Campus France vous guide
dans vos premiers pas en
France et vous fait **découvrir**
Grenoble, votre nouveau lieu
de vie.

BIENVENUE **À**
GRENOBLE





L'ARRIVÉE À GRENOBLE /

◆ Un accueil personnalisé pour tous les publics internationaux

L'Université Grenoble Alpes a mis en place un service dédié pour vous aider dans la préparation de votre séjour, votre installation et répondre à vos questions tout au long de votre séjour : l'International Students & Scholars Office-ISSO.

Situé au cœur du campus, dans l'espace d'accueil iCampus - Welcome Center, le Service Accueil International-ISSO est un guichet unique ouvert toute l'année qui vous accompagne notamment pour :

- votre recherche de logement ;
- la validation de votre visa ou l'obtention de votre titre de séjour (assistance pour la constitution de votre dossier) ;
- vos démarches administratives (assurance santé, ouverture de compte en banque, vie quotidienne, etc.).

Adresse : L'espace d'accueil d'ISSO est situé dans le nouveau bâtiment MUSE sur le campus de Saint-Martin-d'Hères, 80 allée Ampère, 38402 Saint-Martin d'Hères.

Tram B & C - Arrêt Gabriel Fauré – MUSE.

Accueil : toute l'année, du lundi au vendredi, de 9h à 12h.

Contact/information :

- pour le logement étudiant :

studenthousing@univ-grenoble-alpes.fr

- pour tout autre sujet : isso@univ-grenoble-alpes.fr

Pour en savoir plus :

- consultez le **portail dédié à l'international**

<https://international.univ-grenoble-alpes.fr/>

- téléchargez le **Guide pratique des étudiants internationaux de l'Université Grenoble Alpes**, à partir de la page d'accueil du site :

<https://international.univ-grenoble-alpes.fr>

> Votre séjour à l'UGA > Les étapes de votre séjour > Guides

• **L'accueil des chercheurs et doctorants**

Chercheurs et doctorants bénéficient d'un accompagnement spécifique grâce au Service Accueil International - ISSO, affilié au réseau des Centres de services **Euraxess**.

Contact/information :

- Logement doctorant et chercheur :

scholarhousing@univ-grenoble-alpes.fr

- Tout autre sujet : isso@univ-grenoble-alpes.fr

Consultez le guide pratique des doctorants internationaux :

<https://international.univ-grenoble-alpes.fr> > Votre séjour à l'UGA > Les étapes de votre séjour > Guides

◆ Les parrains

Vous pouvez être accompagné par un parrain à Grenoble !

Deux possibilités :

- s'inscrire au programme de parrainage :

<https://buddysystem.eu/fr/>

- contacter l'association étudiante IntEGre (International Etudiants Grenoble) qui gère également un dispositif de parrainage ouvert à tous : <https://www.integre-grenoble.org/>

◆ L'accueil dans l'établissement

Selon l'établissement d'accueil, deux services peuvent vous renseigner : le Service des Relations internationales et le Service de Scolarité.

Quel que soit votre établissement, consultez le site internet de Campus France qui propose une série de **Fiches pratiques dédiées à l'accueil dans les établissements d'enseignement supérieur** :

<https://www.campusfrance.org> > Etudiants

> Ressources documentaires > Informations pratiques pour les étudiants > Dispositifs d'accueil des établissements

Si votre établissement d'accueil n'apparaît pas dans cette liste, rendez-vous directement sur son site internet.

◆ Les services nationaux

- étudiants : www.etudiant.gouv.fr

- doctorants, chercheurs : <http://www.euraxess.fr/fr>



Bien vous accueillir est une préoccupation majeure pour tous les établissements d'enseignement supérieur en France ! Le **label Bienvenue en France** est attribué aux établissements qui remplissent des critères élevés de qualité dans l'accueil des étudiants internationaux.



LE LOGEMENT À GRENOBLE /

Se loger n'est pas toujours facile. Les loyers sont souvent élevés et les propriétaires exigent une garantie financière (caution).

L'offre de logement est cependant variée : parc de logements réservés aux étudiants et gérés par le CROUS, résidences étudiantes et résidences privées, logement chez l'habitant, colocation...

L'important est de s'en préoccuper le plus tôt possible, avant le départ de votre pays d'origine.

• **Le portail d'information de l'Université Grenoble Alpes** vous donne des conseils pour trouver un logement : <https://international.univ-grenoble-alpes.fr> > Etudiant > Logement

• **Le CRIJ** (Centre Régional d'Information Jeunesse) Auvergne - Rhône - Alpes propose des petites annonces et donne des conseils.
Site : <https://www.info-jeunes.fr/>
Facebook : <https://www.facebook.com/crijj.auvergnerrhonealpes/>

QUELQUES CONSEILS

◆ Se loger pour quelques jours

• **L'Auberge de jeunesse de Grenoble Agglomération**, dans un cadre verdoyant, à 10 minutes en bus du centre-ville.
Adresse : 10 avenue du Grésivaudan, 38130 Echirolles.
Contact : 04 76 09 33 52.
Site : <https://www.hifrance.org> > Grenoble

• **Autres types de résidences temporaires** :
- utilisez le moteur de recherche du site de l'**Office de tourisme de Grenoble** qui recense toutes les formes d'hébergement : <https://www.grenoble-tourisme.com> > Où dormir
- consultez aussi le site Hôtel Grenoble Info : <https://hotelgrenoble.info/>

◆ Se loger pour une longue période

• Les logements étudiants du CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires) de Grenoble Alpes.
Adresse : Service aux étudiants (bourses, logement, service social)
351 allée Berlioz, Domaine universitaire, 38400 Saint-Martin-d'Hères.
Contact : 0 970 150 096 (prix d'un appel local).
Site : <http://www.crous-grenoble.fr/>
Site *Trouver un logement* : <https://trouverunlogement.lescrous.fr/>

C'est le CROUS qui assure aussi sur votre campus tous les services de restauration à prix réduits (restaurants universitaires, cafétérias, food-trucks...).

• **Les plateformes de logements privés**
Quelques établissements grenoblois adhèrent à **Studapart**, une plateforme de logements privés : <https://www.studapart.com>

LES DÉPLACEMENTS À GRENOBLE



Pour rejoindre Grenoble :

- vous pouvez d'abord arriver à Paris puis prendre le train pour Grenoble (3 heures par TGV) : <https://www.oui.sncf/>
- vous pouvez aussi prendre l'avion pour Lyon et prendre ensuite le bus direct (1 heure de trajet) pour Grenoble. En savoir plus : <https://fr.ouibus.com/trajets/lyon-aeroport-saint-exupery-grenoble>

Pour savoir comment venir à Grenoble et se déplacer dans la ville, consultez le site du Service d'Accueil International - ISSO de l'Université Grenoble Alpes : <https://international.univ-grenoble-alpes.fr/fr/>Etudier> > Comment venir



En ville et dans sa périphérie, empruntez les transports en commun (bus et tramway) du réseau Tag, le service qui gère les déplacements à Grenoble : <https://www.tag.fr/>



Pour des trajets dans la région, prenez les trains régionaux de la Région Auvergne-Rhône-Alpes : <https://www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes>
Pensez aussi aux bus pour voyager à petit prix : <https://fr.ouibus.com/> ou <https://www.flixbus.fr/>

ou les bus Transisère pour se déplacer dans le département et pour se rendre notamment dans les stations de ski : <https://www.transisere.fr/>



Pour le co-voiturage, consultez les sites collaboratifs, par exemple :
- locaux : <http://covoituragecaesug.com/campus/> et <http://www.covoiturage38.com/>
- national : <https://www.blablacar.fr>



Pour être plus autonome, louez un vélo grâce à **MétoVélo**, le service de location de vélos de la Ville de Grenoble : <http://www.metrovelo.fr> > Louer un vélo

D'autres offres de logements étudiants, gérés par des organismes privés, sont aussi disponibles à Grenoble.

Consultez par exemple :

- <https://www.adele.org>

- <https://www.immojeune.com>

- <https://www.location-etudiant.fr>

- <https://housinganywhere.com>

• Il existe aussi un **site géré par le CROUS, Lokaviz**, qui recense notamment le **logement étudiant chez les particuliers** : <https://www.lokaviz.fr/>

• **La colocation** : consultez *La carte des colocs*, un site de colocation national, gratuit et simple d'utilisation : <https://www.lacartedescolocs.fr/>

• **D'autres solutions sur le site de Campus France** : www.campusfrance.org > s'organiser > logement

◆ Si vous avez besoin d'un garant pour obtenir votre logement

Visale est un nouveau dispositif de garantie gratuit : www.visale.fr

◆ Si vous souhaitez faire une demande d'APL (Aide Personnalisée au Logement)

La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) vous propose d'évaluer vos droits : 32 30 ou www.caf.fr

◆ Si vous avez besoin d'un hébergement adapté à votre handicap

Prévenez le Service Social du CROUS qui agira avec votre établissement d'accueil.

Dans certains établissements, il existe des aides spécialisées, comme sur le site universitaire Grenoble Alpes qui dispose d'un service dédié : <https://handicap.univ-grenoble-alpes.fr/>



LES PREMIÈRES DÉMARCHES /

S'INSCRIRE DANS SON ÉTABLISSEMENT

◆ CVEC

Vous devez obligatoirement télécharger l'attestation d'acquiescement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) avant de pouvoir vous inscrire dans votre établissement.

- **Se connecter sur** <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

- **Plus d'informations et cas particuliers sur** :

<https://www.campusfrance.org> > s'organiser > CVEC

◆ Validation de l'inscription

Attention ! Même si vous avez une lettre de préinscription, vous n'êtes pas encore véritablement inscrit. Vous devez valider votre inscription auprès du service de la scolarité de l'établissement dès que vous arrivez.

LE TITRE DE SÉJOUR

À SAVOIR

• Si vous venez d'arriver en France avec un visa étudiant long séjour VLS-TS : vous devez le valider en ligne dès votre arrivée en France, sur le site de l'ANEF (Administration numérique pour les Étrangers en France). Cette démarche est à effectuer obligatoirement dans les trois mois suivant votre arrivée : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

• Si vous êtes de nationalité algérienne ou étudiant titulaire d'un visa « concours » ou d'un visa portant la mention « carte à solliciter dans les deux mois » : votre demande de titre de séjour s'effectue à la Préfecture.

• Si vous possédez un visa « mineur scolarisé » et que vous êtes devenu majeur, vous devez solliciter un titre de séjour directement sur l'ANEF ou auprès de la préfecture de votre lieu de résidence dans les deux mois suivants votre majorité : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Attention : si vous souhaitez renouveler votre titre de séjour ou VLS-TS, la demande doit se faire au cours du troisième mois avant la date de fin de validité de votre titre en cours sur le site : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Ce tutoriel pourra vous aider dans cette démarche : https://www.youtube.com/watch?v=-iGha_yqN04

Le CROUS, partout à votre service

Trouver une aide et des conseils, se restaurer, se loger, dénicher un job, tout savoir sur la vie étudiante, c'est aussi au CROUS que ça se passe !



Le CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires) est présent dans les grandes villes universitaires françaises.

Il gère les résidences et les restaurants universitaires, offre la possibilité de rencontrer des assistants sociaux, propose des activités culturelles et des offres d'emploi.

• Les services d'accueil de votre établissement pourront vous guider en cas de difficultés.

Pour en savoir plus sur les droits et obligations :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N110>



LA VIE
PRATIQUE /

OUVRIRE UN COMPTE BANCAIRE

Si vous devez séjourner en France plus de trois mois, il est beaucoup plus facile de vivre au quotidien en ouvrant un compte bancaire, **en ligne ou dans une des agences bancaires qui sont implantées à Grenoble.**

En France, ouvrir un compte bancaire est un droit :
www.service-public.fr > Argent > Comptes bancaires > Droit au compte

SE SOIGNER

Se soigner en France est quasiment gratuit, mais il faut être assuré. **L'affiliation à une assurance maladie est donc obligatoire.**

Connectez-vous au site <https://etudiant-etranger.ameli.fr> pour vous inscrire, pour comprendre vos droits et pour effectuer les démarches nécessaires.

Pour en savoir plus :

<https://www.campusfrance.org> > S'organiser > Santé

En tant qu'étudiant, vous pouvez aussi bénéficier des services de médecine implantés dans les universités. Dans ces services, où les consultations sont gratuites, vous serez accueilli par une équipe médicale pluridisciplinaire qui peut vous donner des conseils personnalisés en matière de prévention et de santé.

C'est le cas de l'Université Grenoble Alpes qui dispose d'un Centre de santé universitaire pour ses étudiants, sur deux sites :

- Centre de Santé du Campus de Saint-Martin d'Hères

Adresse et contact : 180 rue de la Piscine, 38400 Saint-Martin d'Hères, 04 76 82 40 70.

- Centre de Santé du centre ville de Grenoble

Adresse et contact : 10, rue Vassieux en Vercors, 38000 Grenoble, 04 76 82 40 70.

Pour en savoir plus :

<https://centre-sante.univ-grenoble-alpes.fr/>

SOUSCRIRE UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (MUTUELLE)

Il est recommandé de souscrire une assurance complémentaire pour couvrir la totalité des frais de santé qui ne sont pas tous pris en charge par l'assurance maladie obligatoire et gratuite.

Attention : les formules et les niveaux de garanties varient d'un organisme à l'autre. Pour faire le choix d'une assurance complémentaire la plus adaptée à votre situation et à votre budget, vous pouvez vous renseigner sur un site comparatif de mutuelles étudiantes.

ASSURER SON LOGEMENT

En France, il est obligatoire d'assurer son logement.

La « garantie risques locatifs » est un contrat d'assurance habitation qui peut être souscrit auprès de votre banque ou chez un assureur privé. Une souscription en ligne est souvent possible.

N° D'URGENCE

SAMU : 15 Service d'aide médicale urgente.

Police secours : 17 en cas de violences, vol, cambriolage.

Pompiers : 18 en cas d'incendie, fuite de gaz, dégât des eaux, catastrophe naturelle, accident de la route.

Le 112 : numéro d'appel des urgences en Europe, accessible gratuitement partout dans l'Union européenne, en plus des numéros d'urgence nationaux.

Pour en savoir plus sur les urgences, services de médecine et pharmacies de garde à Grenoble :

<https://international.univ-grenoble-alpes.fr/> > Etudiant > Santé > Numéros d'urgence

APPRENDRE LE FRANÇAIS

Apprendre le français en France est une chance à saisir ! Trouvez la formule qui vous correspond le mieux :

- en consultant le site de Campus France où centres de Français Langue Étrangère (FLE) et universités vous proposent des cours pour tous niveaux tout au long de l'année : <http://ecolesdete.campusfrance.org>
- en vous renseignant dans votre établissement, à la mairie ou à la maison des associations dans votre ville d'accueil.

TROUVER UN JOB OU UN STAGE

Il est important de disposer de ressources financières suffisantes pour venir étudier en France.

Travailler en France, lorsqu'on est étudiant étranger, est possible à titre accessoire, c'est à dire pour une durée maximum de 964 heures par an. Il ne peut donc s'agir que d'un **salaire d'appoint**.

Attention : pour travailler en France, si vous n'êtes pas ressortissant de l'Union européenne, vous devez disposer d'un titre de **séjour étudiant** valide.

Pour vous aider dans votre recherche, 3 adresses :

- **le Centre Régional d'Information Jeunesse de Grenoble** (Info Jeunes Auvergne - Rhône-Alpes) et son site qui publie des petites annonces : <https://www.info-jeunes.fr>

- **le site dédié aux publics internationaux de l'Université Grenoble Alpes** et ses pages dédiées à la recherche d'un job pour les étudiants internationaux : <https://international.univ-grenoble-alpes.fr> > Votre séjour à l'UGA > Budget

- **le site Jobaviz du CROUS** pour trouver un job étudiant compatible avec vos études : <https://www.jobaviz.fr/>



LES SORTIES À GRENOBLE /

PRATIQUER UN SPORT

Dans votre établissement, vous pouvez avoir un accès gratuit aux activités sportives en vous renseignant au Service des sports.

• **L'Université Grenoble Alpes et ses partenaires** bénéficient d'un grand nombre d'installations sportives et de nombreuses disciplines vous sont proposées : <https://international.univ-grenoble-alpes.fr> > Votre séjour à l'UGA > Au quotidien > Intégration et loisirs

• **À Grenoble**, vous pouvez aussi trouver une activité parmi les pratiques sportives présentées par la Ville, en consultant le site : <https://www.grenoble.fr> > Vie quotidienne > Culture, sports et loisirs

Pour les activités de montagne, consultez le site dédié : <http://www.grenoble-montagne.com/>

PARTICIPER

• Participez à des événements culturels et sportifs ou engagez-vous sur un plan social et solidaire grâce aux nombreuses associations étudiantes, locales ou nationales.

• Pour en savoir plus, renseignez-vous dans votre établissement d'accueil (Service de la vie étudiante) ou consultez les sites : www.animafac.net ou www.letudiant.fr

• **A l'Université Grenoble Alpes**, plusieurs associations pour étudiants internationaux existent, et notamment **l'association IntEGre**, qui organise des activités (sorties, soirées, découvertes du patrimoine) et des événements d'intégration au début de chaque semestre : <https://www.integre-grenoble.org/> ou <https://fr-fr.facebook.com/Association.IntEGre/>

• D'autres informations sur la vie associative étudiante à l'Université et à Grenoble : <https://international.univ-grenoble-alpes.fr> > Votre séjour à l'UGA > Au quotidien > Intégration et loisirs

SE CULTIVER ET FAIRE LA FÊTE

• Grenoble propose de nombreuses façons de se cultiver ou de faire la fête. Cinémas, concerts, théâtres, musées, expositions, rencontres festives, sont au programme et à tarif réduit pour les étudiants, la plupart du temps.

Pour en savoir plus :

- le site de la mairie de Grenoble :

<https://www.grenoble.fr/thematique/149/659-equipements-culturels.htm>

- le site de l'Office de Tourisme :

<https://www.grenoble-tourisme.com> > A Découvrir > Culture et Histoire

• **A l'Université Grenoble Alpes**, le Service Culture propose une programmation culturelle, des ateliers et des stages destinés à tous les étudiants : <https://culture.univ-grenoble-alpes.fr/>

• **Pour se distraire ou se cultiver**, à Grenoble, on trouve :

- 10 grands cinémas, avec des salles multiples (tarifs étudiants, carte de fidélité), dont trois cinémas d'Art et d'Essai, le Club, la Nef et le Méliès, ainsi que la Cinémathèque de Grenoble.

- 15 musées, dont le Muséum, situé dans le jardin des plantes, avec 2 800 m² d'exposition sur le patrimoine naturel (gratuit pour les moins de 26 ans).

- une trentaine de salles de spectacle (Grenoble et métropole), dont la Maison de la Culture (MC2), créée pour les Jeux Olympiques d'hiver de 1968.

- une vingtaine de librairies, dont la librairie Arthaud (un lieu historique) et la librairie Gibert (achat et vente de livres d'occasion).

- un réseau de 12 bibliothèques municipales :

<https://www.bm-grenoble.fr/>

• À Grenoble, pour sortir ou pour tout savoir sur l'actualité, consulter **le quotidien régional, le Dauphiné Libéré**, disponible en kiosque ou sur internet :

<https://www.ledauphine.com/isere-sud/grenoble>

Vous pouvez aussi voir l'agenda culturel du site de l'Office de tourisme de Grenoble :

<https://www.grenoble-tourisme.com> > A Faire > Sortir



LES LIEUX À NE PAS MANQUER /

En 2017, Grenoble a été labellisée Ville d'art et d'histoire.

- Le téléphérique de Grenoble, premier téléphérique urbain en France, pour découvrir la ville et sa vallée.
- Le quartier historique, avec ses rues piétonnes et la cathédrale Notre-Dame, édifiée au Moyen-Age.
- La passerelle Saint-Laurent, avec une vue sur l'Isère et sur le centre historique de Grenoble.
- La place Grenette, trait d'union entre le centre-ville historique et la ville moderne, avec ses terrasses l'été et son marché de Noël l'hiver.
- Le musée Stendhal, pour découvrir l'appartement où Stendhal, grand écrivain français, a passé son enfance.
- Le musée de Grenoble à l'architecture contemporaine, l'un des plus prestigieux musées de France.
- Les plaisirs de la neige dans les montagnes environnantes ! Luge, raquette, ski nordique, ski de fond : tout est possible autour de Grenoble (stations accessibles en transport en commun en 20 minutes).

Pour en savoir (et en voir) plus :

<https://www.grenoble-tourisme.com> > A Découvrir



LES GRANDS ÉVÉNEMENTS ANNUELS /

FÉVRIER

- Experimenta, biennale arts-sciences, événement multiple mêlant art, science et technologie.

MARS

- Les Détours de Babel, festival de musiques nomades : musiques du monde, jazz, musiques nouvelles (tarifs réduits).

AVRIL

- Grenoble-Vizille, une compétition de course à pied qui relie Grenoble à Vizille, berceau de la Révolution française, par la Route Napoléon.

MAI

- La Nuit européenne des Musées, une opportunité de découvrir autrement (et gratuitement) les musées.
- **Pint of Science**, une initiative européenne de découverte de la recherche dans des lieux atypiques.

JUIN

- Fête de la musique, de la musique partout dans la ville (concerts gratuits).
- Grenoble Street Art Fest, festival européen de street art dans toute la diversité de ses formes.

JUILLET

- Festival du Film court, en plein air, sur la belle place Saint-André.
- Cabaret frappé, sous un grand chapiteau dans le Jardin de Ville, concerts gratuits de musiques actuelles.

SEPTEMBRE

- **Journées d'intégration des étudiants internationaux**, organisées par l'Université Grenoble Alpes : <https://international.univ-grenoble-alpes.fr> > Actualités > Agenda
- Les Journées du patrimoine, des lieux de culture à visiter gratuitement.
- La Coupe Icare, festival de vol libre à ne pas manquer dans la vallée du Grésivaudan.

OCTOBRE

- **La Fête de la science**, des ateliers, conférences, visites dans les laboratoires des universités et ailleurs.

NOVEMBRE

- Rencontres du cinéma de Montagne.
- Pour en savoir (et en voir) plus : <https://www.grenoble-tourisme.com> > A Découvrir > Evènements et Agenda > Les Grands Evènements

ÉCHANGER
&
PARTAGER



Pour rester informé, être à l'écoute des autres et du monde, partager et échanger avec des étudiants, suivez les **réseaux sociaux** où Campus France est particulièrement présent !

Pensez à vous inscrire sur le réseau **France alumni** pour participer à des groupes de discussions thématiques, profiter de sorties culturelles, consulter des offres d'emploi et de stages.



LES CHOSES À SAVOIR

Grenoble-Alpes Métropole :

433 000 habitants

Grenoble :

160 000 habitants

**3^e VILLE DE LA RÉGION AUVERGNE
RHÔNE-ALPES**

GRENOBLE,

CHEF-LIEU DU
DÉPARTEMENT
DE L'ISÈRE,

l'un des 12 départements
de la Région
Auvergne Rhône-Alpes

**RÉGION
AUVERGNE
RHÔNE-ALPES,**

**2^e RÉGION
D'ACCUEIL**

des étudiants
étrangers en France
(48 500 étudiants
internationaux)

Université Grenoble Alpes

60 000

étudiants

dont **10 000** étudiants

étrangers de **160** nationalités

30 % des masters enseignés en anglais

2 900 doctorants

dont **47 %** sont internationaux



**GRENOBLE, CLASSÉE 8^e VILLE FRANÇAISE (SUR 46)
OÙ IL FAIT BON VIVRE ET ÉTUDIER (palmarès du magazine L'Étudiant)**

L'essentiel des informations contenues dans les Fiches villes de Campus France concernant tous les étudiants internationaux, quel que soit leur établissement.

En France, dans chacune des villes d'accueil, la majorité des étudiants étrangers suivent des études à l'université. Les Fiches villes leur accordent donc une place importante, mais les autres établissements d'enseignement supérieur ne sont pas pour autant oubliés, même s'il est impossible de tous les lister ici et de leur consacrer dans ce cadre des informations spécifiques.

Pour en savoir plus sur les dispositifs d'accueil des établissements :
<https://www.campusfrance.org/fr/recherche/categorie/auvergne-rhone-alpes-553>

CAMPUS FRANCE AUVERGNE RHÔNE-ALPES

35 rue Raulin (Bureau 304) - 69007 Lyon

Accueil sur rendez-vous uniquement, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h

Contact : 04 81 88 00 40 et pour prendre rendez-vous : grenoble@campusfrance.org

CAMPUS FRANCE

28 rue de la Grange aux Belles, 75010 PARIS - 01 40 40 58 58 - www.campusfrance.org